## LE TEMPS

Editorial lundi 01 juillet 2013

Fisc français: détestable!

## Par Par Pierre Veya

L'attitude de la France est détestable Les clients français des banques suisses n'ont plus le choix. Ils doivent se dénoncer au fisc ou mettre fin à leur relation bancaire. Des injonctions fermes et qui se multiplient

## Le sort que les banques suisses réservent aux évadés fiscaux français est détestable.

D'anciens clients sont contraints de régulariser leur situation sans délai et, faute d'obtempérer, ils seront littéralement chassés. Cette situation est déshonorante, pour tout dire absurde. Dans toute démocratie qui se respecte, la forme, les délais et les solutions comptent autant que les principes. Or, avec le fisc français, la situation est binaire, sans compromis.

Contrairement à l'Allemagne, à l'Espagne ou à l'Italie, la France n'a pas prévu d'amnistie fiscale. Son offre de régularisation est sans concession et place certains contribuables devant un dilemme: se soumettre ou quitter définitivement leur pays. Le dispositif de Bercy demeure en outre flou dans ses effets réels et serait temporaire. De nouvelles lois punitives sont en préparation. Elles donneront au fisc «des pouvoirs exorbitants», notamment en matière d'enquête et de contrainte physique à l'égard des personnes, provoquant l'indignation officielle du Conseil national des barreaux. Bref, tout indique que Paris va se montrer intraitable envers ceux qui ont fui son régime fiscal.

Nul n'est censé ignorer la loi! diront les légalistes. Certes, mais une amnistie, même doublée de fortes amendes, aurait permis de régler dignement le passé, tout en levant l'insécurité juridique qui va se généraliser dans un processus de répression implacable. Pour des raisons idéologiques, la France veut davantage que l'argent. Elle cherche à punir alors que d'autres pays ont compris qu'un changement unilatéral dans les relations avec leurs citoyens-contribuables passait par la fermeté mais également par une paix négociée.

Cet accord souhaitable pour régler le passé et solder des décennies d'évasion fiscale est dans l'intérêt de tous. Il augmenterait l'efficacité de la collecte fiscale à laquelle résisteront toujours les plus gros poissons, suffisamment mobiles et sophistiqués pour contourner le châtiment fiscal. L'échec d'une vraie solution avec la France témoigne de la distance qui sépare Paris de Berne. Les deux pays se parlent mais ne se comprennent plus depuis trop longtemps. Le risque d'escalade dans le différend sur la convention de double imposition en matière de successions

redescend d'un cran avec la décision de Paris de ne pas la dénoncer. Mais tout le monde comprend que, sur le fond, rien n'est réglé.